



105 HI Plus Grease

Date de révision de la fiche signalétique: 12/1/2022

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit	105 HI Plus Grease
Autres noms	Hi Plus
Identificateur de formule unique	Barium Complex Grease

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Prévue	Voir la fiche technique
--------------------	-------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Southwestern Petroleum Lubricants LLC
3401 Quorum Drive Suite 360
Fort Worth, Texas 76137

Service clientèle:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Secours:

Polluxstraat 11	Telefoon:	+31 (13) 785 49 40
5047 RA Tilburg	GSM:	+31 (6) 150 230 19
The Netherlands	E-mail:	info@stratson.nl
Homepage:	www.stratson.nl	
SWEPACO lubes:	www.swepacolube.com	

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Sensibilisant cutané
catégorie 1; H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Contient 1,3,4-thiadiazole, 2,5-bis(octyldithio)-. Peut produire une réaction allergique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément à la réglementation (CE) N° 1272/2008



Attention

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Contient 1,3,4-thiadiazole, 2,5-bis(octyldithio)-. Peut produire une réaction allergique.

[Prévention]:

P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse]:

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P321 Traitement spécifique (voir les informations sur cette étiquette).

P333+313 En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

[Stockage]:

Pas de déclarations de stockage

[Disposition]:

P501 Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Si le produit contient des substances présentant un danger selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP / GHS], elles sont répertoriées ci-dessous.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification CE N° 1272/2008	Remarques *
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic Numéro CAS: 0064742-53-6 Numéro CE 265-156-6 Numéro d'index: 649-466-00-2	25 - 50	Danger par aspiration, catégorie 1; H304	H; L ^ CLP 3.1 PBT/vPvB= Non
Carbamodithioic acid, dibutyl-, methylene ester Numéro CAS: 0010254-57-6 Numéro CE 233-593-1 Numéro d'index:	1.0 - 10	Non Classé	PBT/vPvB= Non
1,3,4-thiadiazole, 2,5-bis(octylidithio)- Numéro CAS: 0013539-13-4 Numéro CE 236-912-2 Numéro d'index:	0.10 - 1.0	Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 2; H315 Sensibilisant cutané catégorie 1; H317 Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4; H332 Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319	PBT/vPvB= Non

^CLP³¹ EC No. 1272/2008 1.1.3.1.

*PBT/vPvB - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec les yeux	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR! En cas d'ingestion, des vomissements peuvent se produire spontanément. En cas de vomissement, maintenir la tête en dessous du niveau des hanches pour empêcher l'aspiration dans les poumons. Rincer la bouche abondamment. Obtenir des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Si le produit pénètre dans les poumons, les signes et symptômes peuvent inclure toux, suffocation, respiration sifflante, difficulté à respirer, congestion thoracique, essoufflement et / ou fièvre. L'apparition de symptômes respiratoires peut être retardée de plusieurs heures après l'exposition. Les signes et les symptômes de l'acné / de la folliculite peuvent inclure la formation de pustules noires et de taches sur la peau des zones exposées. L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et / ou de la diarrhée. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques au médecin Traiter de manière symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Les produits de combustion dangereux peuvent inclure: Un mélange complexe de particules solides et liquides et de gaz (fumée) en suspension dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux.

Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

Guide ERG N° Aucune donnée disponible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Glissant quand renversé. Évitez les accidents, nettoyez immédiatement. Empêcher la propagation en formant une barrière avec du sable, de la terre ou un autre matériau de confinement. Récupérer le liquide directement ou dans un absorbant. Enlever les résidus avec un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre matériau approprié et l'éliminer correctement. Les autorités locales doivent être averties des mesures à prendre en cas de déversements importants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Évitez d'inhaler les vapeurs et / ou les brumes. Lors de la manipulation du produit dans des fûts, des chaussures de sécurité doivent être portées et un équipement de manipulation approprié doit être utilisé. Éliminer correctement les chiffons contaminés ou les produits de nettoyage afin de prévenir les incendies. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais et bien ventilé. Utilisez des conteneurs bien étiquetés et pouvant être fermés.

Ce matériau peut potentiellement être un accumulateur statique. Des procédures appropriées de mise à la terre et de mise à la masse doivent être utilisées lors de toutes les opérations de

transfert en vrac.

Utilisez le produit avec prudence face à la chaleur, aux étincelles, aux veilleuses, à l'électricité statique et aux flammes nues.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage: -50 - 50C (-58 - 122F)

Pour les conteneurs ou les doublures de conteneurs, utilisez de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

N'utilisez pas de PVC.

Matières incompatibles: Aucune information disponible

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
0010254-57-6	Carbamodithioic acid, dibutyl-, methylene ester	OSHA	---
		ACGIH	---
		NIOSH	---
		National	---
0013539-13-4	1,3,4-thiadiazole, 2,5-bis(octyldithio)-	OSHA	---
		ACGIH	---
		NIOSH	---
		National	---
0064742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	OSHA	---
		ACGIH	---
		NIOSH	---
		National	---

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg / m³ OSHA PEL et 10 mg / m³ ACGIH.

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire	Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1. Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.
Yeux	Lunettes de sécurité de protection recommandées
Peau	Une protection de la peau n'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation. Gants imperméables à l'huile et tablier imperméable à l'huile recommandés.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Couleur: Brun État physique: Gel
Odeur	Petroleum distillate
Seuil olfactif	Aucune information disponible
pH	Non mesuré
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Non mesuré

Point d'éclair	179°C, Test method: (Open cup)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité: 0.9 Limite supérieure d'explosivité: 7.0
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	>5
Densité	0.9
Solubilité dans l'eau	Aucune information disponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	343C
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
% COV	0.001

9.2. Autres informations

Extrait de DMSO par la méthode IP346 : Moins de 3 % en poids (composant d'huile minérale uniquement)

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les produits de combustion dangereux peuvent inclure: Un mélange complexe de particules solides et liquides et de gaz (fumée) en suspension dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral LD50, mg / kg	Cutané LD50, mg / kg	Inhalation Vapeurs LC50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Carbamodithioic acid, dibutyl-, methylene ester - (10254-57-6)	---	---	---	---	---
1,3,4-thiadiazole, 2,5-bis(octyldithio)- - (13539-13-4)	---	---	---	---	---
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic - (64742-53-6)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	> 5,000.00, Lapin - Catégorie: NA	---	---	---

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
0010254-57-6	Carbamodithioic acid, dibutyl-, methylene ester	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

		ACGIH	---
0013539-13-4	1,3,4-thiadiazole, 2,5-bis(octyldithio)-	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	---
0064742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	---
Classification	Catégorie	Description du danger	
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable	
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable	
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable	
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable	
Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagenicité sur les cellules germinales	---	Non applicable	
Cancérogénicité	---	Non applicable	
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable	
Danger par aspiration	---	Non applicable	

11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Mélange faiblement soluble. Peut causer un encrassement physique des organismes aquatiques. Présumé nocif: LL / EL / IL50 10 à 100 mg / l (pour les organismes aquatiques) LL / EL50, exprimé en quantité nominale de produit nécessaire à la préparation d'extrait d'essai aqueux.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l	3hr IC50 bactéries mg / l	Biodégradabilité %
Carbamodithioic acid, dibutyl-, methylene ester - (10254-57-6)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	---	---
1,3,4-thiadiazole, 2,5-bis(octyldithio)- - (13539-13-4)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	---	---
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic - (64742-53-6)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	---	---

12.2. Persistance et dégradabilité

Ne devrait pas être facilement biodégradable. Les principaux composants devraient être intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants susceptibles de persister dans l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Contient des composants susceptibles de se bioaccumuler.

12.4. Mobilité dans le sol

Liquide dans la plupart des conditions environnementales. S'il pénètre dans le sol, il sera adsorbé par les particules du sol et ne sera pas mobile. Flotte sur l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT: Non applicable Sous-classe: Non applicable	IMDG: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
IMDG	Polluant marin: Non;		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune information disponible		
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	N'est pas applicable		

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

Législation nationale

Une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977) doit être envisagée pour les produits contenant des solvants organiques et si l'application par pulvérisation est possible. Les tableaux des maladies professionnelles no. 84 "Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel".

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

16. Autres informations

Date de révision de 6/12/2021
la fiche signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

Fin de la FISPQ